

19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11) N° de publication :

2 949 735

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national :

09 04281

51) Int Cl⁸ : B 60 T 13/52 (2006.01), B 60 T 13/567, 17/04, F 15 B 13/042

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 07.09.09.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 11.03.11 Bulletin 11/10.

56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : ROBERT BOSCH GMBH — DE.

72) Inventeur(s) : AQUINO SERGE, FERREIRA RUI, DUTERNE ARNAUD, DUCHOSSOY CHRISTOPHE et THELLIEZ CHRISTOPHE.

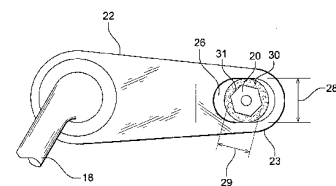
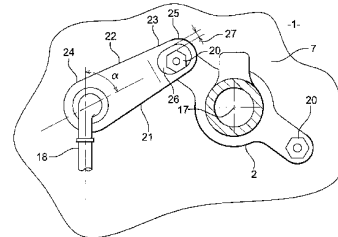
73) Titulaire(s) : ROBERT BOSCH GMBH.

74) Mandataire(s) : ROBERT BOSCH FRANCE (SAS).

54) SERVOMOTEUR AVEC INDEXATION DU RACCORD DE VIDE.

57) La présente invention se rapporte à un servomoteur (1) pneumatique d'assistance de freinage, relié à une source de dépression d'un véhicule automobile, comportant :

- au moins une paroi (7),
- un maître cylindre (2) traversant la paroi (7) et fixé à ladite paroi par au moins un élément (20) de fixation,
- un raccord (13) de vide de forme coudée, comportant une première buse (16) tubulaire et une seconde buse (18) tubulaire,
- un premier élément (21) d'indexation du raccord de vide, dont une extrémité (24) est fixée au raccord de vide selon un angle (α) prédéterminé, dont une autre extrémité (25) comporte un orifice (26) qui reçoit une partie d'un élément (20) de fixation du maître cylindre à la paroi,
- un jeu (27) existant entre ledit orifice de la patte et ladite partie de l'élément de fixation, ledit jeu permettant une rotation du raccord de vide autour d'un axe (19) de la première buse tubulaire,
- caractérisé en ce qu'un élément (30) d'indexation fine est inséré entre ledit orifice du premier moyen d'indexation et ladite partie de l'élément de fixation, ledit élément (30) d'indexation fine occupant sensiblement la totalité du jeu permettant la rotation du raccord de vide.



FR 2 949 735 - A1



SERVOMOTEUR AVEC INDEXATION DU RACCORD DE VIDE

La présente invention a trait à un servomoteur pneumatique d'assistance de freinage, disposé au sein d'un véhicule automobile. Elle
5 concerne plus précisément un agencement pour le raccordement d'une chambre de dépression d'un servomoteur à un conduit souple de dépression, relié à une source de dépression du véhicule automobile.

Un dispositif d'assistance pneumatique tel un servomoteur comporte
10 notamment une chambre avant à volume variable, séparée d'une chambre arrière, également à volume variable, par une cloison formée par une membrane étanche et souple et par une jupe rigide. La jupe rigide entraîne un piston pneumatique prenant appui sur un piston primaire du maître cylindre d'un circuit hydraulique de freinage.

Le maître cylindre est monté sur l'ensemble constitué de la chambre
15 avant et de la chambre arrière. En pratique, le maître cylindre traverse une paroi externe de la chambre avant. Le maître cylindre passe par un orifice situé dans une partie centrale de ladite paroi de la chambre avant. Le maître cylindre est fixé sur ladite paroi de la chambre avant, notamment par l'intermédiaire de vis.

20 La chambre avant est reliée à une source de dépression du véhicule automobile. De manière classique, la liaison de la chambre avant avec une telle source de dépression est effectuée par un conduit souple, ledit conduit s'adaptant sur un raccord de vide reçu dans une paroi de la chambre avant du servomoteur.

25 Un tel raccord de vide se présente typiquement comme un élément de forme coudée. Cet élément comporte une première buse tubulaire, située dans une position sensiblement axiale par rapport à un axe principal du servomoteur. Ladite première buse tubulaire traverse une paroi dudit servomoteur. Ladite première buse tubulaire est reçue dans un orifice de
30 ladite paroi, ledit orifice étant classiquement muni d'un joint d'étanchéité en matériau souple.

L'élément coudé comporte une seconde buse tubulaire, reliée à la première buse. La seconde buse est située à l'extérieur du servomoteur afin d'être raccordée au conduit souple de dépression.

35 La seconde buse est située dans une position sensiblement transversale, par rapport à un axe principal du servomoteur. Lorsque le raccord de vide est monté dans la paroi du servomoteur sans précaution

particulière, la position angulaire de la seconde buse n'est pas déterminée précisément.

Or, cette position angulaire doit permettre un raccordement au conduit souple de dépression, ledit conduit étant positionné de manière à ne pas interférer avec un quelconque organe mécanique du véhicule dans lequel est monté le servomoteur.

Par exemple, si le conduit souple est positionné près d'un organe mécanique soumis à une température élevée, cette température risque de détériorer le matériau dudit conduit souple. Cela entraînerait une fuite dans le système de dépression du servomoteur, d'où un dysfonctionnement dudit servomoteur.

Lors du montage du raccord de vide dans la paroi du servomoteur, il est donc important d'ajuster, de manière relativement précise, l'orientation de la seconde buse.

Il est connu d'utiliser un premier moyen d'indexation angulaire du raccord de vide, ledit moyen d'indexation coopérant avec une partie du maître cylindre. Plus précisément, le raccord de vide est fixé à une extrémité d'une patte d'indexation, située à l'extérieur du servomoteur. L'angle formé par la seconde buse et la patte d'indexation est prédéterminé, permettant d'orienter ladite buse de manière optimale pour le raccordement du tuyau de dépression.

Une autre extrémité de la patte d'indexation est reliée à une partie du maître cylindre, ladite partie étant extérieure au servomoteur et située proche d'une paroi dudit servomoteur.

Il est notamment connu de tirer parti d'un élément de fixation, tel qu'une vis, du maître cylindre à une paroi du servomoteur. Une extrémité de la patte d'indexation est munie d'un orifice, qui s'adapte sur une tête de vis de fixation du maître cylindre.

Certaines contraintes de montage peuvent imposer l'existence d'un jeu entre la tête de vis et l'orifice de la patte d'indexation. Ce jeu rend possible une rotation du raccord de vide autour d'un axe de la première buse tubulaire, qui traverse la paroi du servomoteur. L'orientation de la seconde buse peut donc varier d'un certain angle, qui dépend de la taille du jeu entre la tête de vis et l'orifice de la patte d'indexation.

L'invention permet de résoudre ce problème, par l'intermédiaire d'un élément d'indexation fine. Après le montage du raccord de vide et de la patte d'indexation sur le servomoteur, un tel élément d'indexation fine est inséré

entre l'élément de fixation du maître cylindre et l'orifice de la patte d'indexation. L'élément d'indexation fine a une forme telle qu'il occupe sensiblement la totalité du jeu autorisant la rotation du raccord de vide. Ainsi, ce jeu est supprimé et l'orientation angulaire de la seconde buse est fixée avec précision.

5 La présente invention se rapporte donc à un servomoteur pneumatique d'assistance de freinage, relié à une source de dépression d'un véhicule automobile, comportant : au moins une paroi, un maître cylindre traversant la paroi et fixé à ladite paroi par au moins un élément de fixation, un raccord de vide de forme coudée, comportant une première buse tubulaire et une seconde buse tubulaire, la première buse, orientée sensiblement axialement par rapport à un axe principal du servomoteur étant reçue dans un orifice de la paroi, la seconde buse étant située à l'extérieur du servomoteur, orientée sensiblement transversalement par rapport à un axe principal du servomoteur, ledit servomoteur comportant également un premier moyen d'indexation du raccord de vide, dont une extrémité est fixée au raccord de vide selon un angle prédéterminé, dont une autre extrémité comporte un orifice qui reçoit une partie d'un élément de fixation du maître cylindre à la paroi, un jeu existant entre ledit orifice du premier moyen d'indexation et ladite partie de l'élément de fixation, ledit jeu permettant une rotation du raccord de vide autour d'un axe de la première buse tubulaire,

15 ledit servomoteur étant caractérisé en ce qu'un élément d'indexation fine est inséré entre ledit orifice du premier moyen d'indexation et ladite partie de l'élément de fixation, ledit élément d'indexation fine occupant sensiblement la totalité du jeu permettant la rotation du raccord de vide.

20 Selon une forme préférentielle de l'invention, dans un plan perpendiculaire à l'axe du servomoteur, l'élément d'indexation fine a une forme circulaire, son rayon étant sensiblement égal à une plus petite dimension, dans ledit plan, de l'orifice du premier moyen d'indexation.

30 Selon une forme préférentielle de l'invention, l'orifice du premier moyen d'indexation a une forme circulaire ou oblongue.

35 Selon une forme préférentielle de l'invention, l'élément d'indexation fine comporte un orifice dont au moins une partie du bord a une forme complémentaire d'une partie de l'élément de fixation du maître cylindre.

Selon une forme préférentielle de l'invention, l'orifice de l'élément d'indexation fine est centré par rapport à un centre d'une face dudit élément d'indexation fine.

Selon une forme préférentielle de l'invention, dans un plan perpendiculaire à l'axe du servomoteur, l'élément de fixation du servomoteur a une forme polygonale, complémentaire de la forme de l'orifice de l'élément d'indexation fine.

5 L'invention se rapporte également à un procédé de montage d'un servomoteur tel que décrit ci-dessus, comportant les étapes suivantes :

- insertion de la première buse tubulaire du raccord de vide dans la paroi du servomoteur ;

10 - adaptation de l'orifice de l'extrémité du premier moyen d'indexation sur un élément de fixation du maître cylindre ;

- après ladite adaptation, insertion d'un élément d'indexation fine entre l'élément de fixation et les bords de l'orifice du premier moyen d'indexation.

15 L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description qui suit et à l'examen des figures qui l'accompagnent. Celles-ci sont présentées à titre indicatif et nullement limitatif de l'invention.

Les figures montrent :

- Figure 1 : une vue en coupe axiale d'un servomoteur selon l'état de la technique,
- 20 - Figure 2 : une vue détaillée, en coupe transversale d'un servomoteur selon l'état de la technique
- Figure 3 : une vue détaillée d'un servomoteur selon l'invention,

Les références ci-dessous sont utilisées dans les figures suivantes :

- 1 – Servomoteur
- 25 2 – Maître cylindre
- 3 – Tige de commande
- 4 – Piston pneumatique
- 5 – Boîtier
- 6 – Couvercle
- 30 7 – Cylindre
- 8 – Chambre arrière
- 9 – Chambre avant
- 10 – Membrane
- 11 – Jupe rigide
- 35 12 – Conduit souple
- 13 – Raccord de vide
- 14 – Orifice du cylindre 7

- 15 – Joint d'étanchéité
- 16 – Première buse du raccord 13
- 17 – Axe principal du servomoteur 1
- 18 – Seconde buse du raccord 13
- 5 19 – Axe de la première buse 16
- 20 – Élément de fixation du maître cylindre 2 sur le cylindre 7
- 21 – Patte d'indexation
- 22 – Partie de la patte 21 d'indexation
- 23 – Partie de la patte 21 d'indexation
- 10 24 – Extrémité de la partie 22
- 25 – Extrémité de la partie 23
- 26 – Orifice de l'extrémité 25
- 27 – Jeu entre l'orifice 26 et l'élément 20
- 28 – Dimension de l'orifice 26
- 15 29 – Dimension de l'élément 20
- 30 – Élément d'indexation fine
- 31 – Orifice de l'élément 30

La figure 1 représente une vue en coupe axiale d'un servomoteur selon l'état de la technique. Le servomoteur 1 est fixé solidairement à un maître cylindre 2, par des moyens de fixation non représentés sur la figure 1. Une tige de commande 3 actionne un piston pneumatique 4 du servomoteur 1. La tige de commande 3 est reliée directement ou indirectement à une commande de frein. Le piston pneumatique 4 se déplace à l'intérieur d'un boîtier 5 du servomoteur 1. Ledit boîtier 5 comporte notamment deux parois, respectivement un couvercle 6 et un cylindre 7. Une chambre arrière 8 du servomoteur 1 est séparée d'une chambre avant 9 par une membrane 10 étanche et souple et une plaque jupe 11 rigide. La chambre avant 9 est située côté maître cylindre 2. La chambre arrière 8 est située côté tige de commande 3.

La chambre arrière 8 est susceptible d'être reliée à la pression atmosphérique. La chambre avant 9 est reliée pneumatiquement à une source de dépression. La liaison de la chambre avant 9 avec une telle source de dépression est effectuée par un conduit 12 souple, ledit conduit 12 s'adaptant sur un raccord 13 de vide. Ledit raccord 13 est reçu dans une paroi de la chambre avant 9 du servomoteur, plus précisément dans le cylindre 7.

Le raccord 13 de vide est reçu dans un orifice 14, pratiqué dans le cylindre 7. Ledit orifice 14 est muni d'un joint 15 d'étanchéité, formé d'un matériau souple.

5 Le raccord 13 de vide est de forme coudée. Il comporte une première buse 16 tubulaire, sensiblement située dans une position axiale par rapport à un axe principal 17 du servomoteur. Ladite première buse tubulaire traverse le cylindre 7 en passant par l'orifice 14 et le joint 15 d'étanchéité.

10 Le raccord 13 de vide comporte une seconde buse 18 tubulaire, reliée à la première buse 16 et formant un coude avec ladite première buse 16. Afin d'être raccordée au conduit 12 souple de dépression, la seconde buse 18 est située à l'extérieur du servomoteur 1, plus précisément à l'extérieur du boîtier 5.

15 La seconde buse 18 est située dans une position sensiblement transversale, par rapport à l'axe 17 du servomoteur. Sur la figure 1, la seconde buse 18 est représentée dans le plan de coupe. Cependant, le raccord 13 de vide est mobile en rotation autour d'un axe 19 de la première buse 16. La position angulaire de la seconde buse 18, dans un plan perpendiculaire à l'axe 19, varie lorsque se produit une telle rotation du raccord 13 de vide.

20 Lorsque le raccord 13 de vide est monté dans le cylindre 7 sans précaution particulière, la position angulaire de la seconde buse 18 dans un plan perpendiculaire à l'axe 19 est donc aléatoire. Or, cette position angulaire doit permettre un raccordement au conduit 18 souple de dépression, de manière à écarter ledit conduit d'une interférence avec un organe mécanique du véhicule dans lequel est monté le servomoteur. Il est donc important
25 d'optimiser la position de la seconde buse 18.

30 Ce problème est partiellement résolu par le dispositif représenté sur la figure 2. La figure 2 représente une vue détaillée, en coupe transversale, d'un servomoteur 1. Le plan de coupe est situé extérieurement au boîtier 5, du côté du maître cylindre 2. Le maître cylindre est fixé solidairement au cylindre 7 par des éléments 20 de fixation. Dans l'exemple représenté à la figure 2, les éléments 20 sont des vis à tête polygonale, plus précisément hexagonale.

35 On observe également la seconde buse 18 du raccord 13 de vide. Le raccord 13 est muni d'un moyen 21 d'indexation angulaire de ladite seconde buse 18 dans un plan perpendiculaire à l'axe 19 (voir figure 1). Plus précisément, le raccord 13 est muni d'une patte 21 d'indexation.

Ladite patte 21 d'indexation est composée de deux parties (22, 23). Une partie 22 est située dans un plan perpendiculaire à l'axe 19 de la première buse 16. Une partie 23 est située dans un plan perpendiculaire à l'axe 17 du servomoteur 1. Typiquement, les parties (22, 23) sont légèrement inclinées l'une par rapport à l'autre, de même que les axes (17, 19).

Une extrémité 24 de la partie 22 de la patte 21 d'indexation est fixée solidairement au raccord 13 de vide, par exemple par collage, soudage ou emboîtement élastique. Un angle α entre la partie 22 et la seconde buse 18 est déterminé lors de l'assemblage desdites pièces, de manière à assurer une orientation optimale de la seconde buse 18.

Ladite orientation est assurée en reliant une extrémité de la partie 23 de la patte 21 à un élément fixe du servomoteur. En l'occurrence, une extrémité 25 de la partie 23 de la patte 21 est reliée à un élément 20 de fixation du maître cylindre 2 sur le cylindre 7.

Plus précisément, l'extrémité 25 de la partie 23 est munie d'un orifice 26. Cet orifice 26 s'adapte sur un élément 20 de fixation, plus précisément sur une tête de vis hexagonale. L'angle α entre la partie 22 et la seconde buse 18 est choisi en fonction de la position dudit élément 20 par rapport au raccord 13 de vide et en fonction de l'orientation recherchée de la seconde buse 18.

Afin de faciliter le montage de la patte 21 sur l'élément de fixation, l'orifice 26 est de forme oblongue. Par forme oblongue, on entend une forme correspondant à deux demi-cercles identiques, accolés, de part et d'autre, à un rectangle, le diamètre des demi-cercles étant égal à la longueur des côtés du rectangle leur étant accolés.

Afin que l'orifice 26 puisse s'adapter sur les têtes hexagonales des éléments 20, il convient que le diamètre desdits demi-cercles soit au moins égal au diamètre d'un cercle circonscrit de l'hexagone. Par cercle circonscrit, on entend un cercle de diamètre égal à la distance entre deux sommets opposés de l'hexagone.

Lors de l'assemblage de la patte 21 et d'un élément 20 de fixation, il est possible que deux sommets opposés de l'hexagone touchent chacun un bord de l'orifice 26. L'ensemble patte 21 / raccord 13 de vide est alors fixe en rotation par rapport à l'axe 19 de la première buse 16.

Cependant, la position angulaire de la tête des vis 20 est aléatoire. Comme représenté sur la figure 2, il arrive donc qu'un jeu 27 existe entre l'orifice 26 et la tête de vis 20 sur laquelle est emboîté ledit orifice 26.

Ce jeu 27 autorise une rotation de l'ensemble patte 21 / raccord 23 de vide autour de l'axe 19 de la première buse 16. L'angle de rotation possible est relativement faible ; toutefois, il génère un manque de précision dans l'indexation angulaire de la seconde buse 18, ce manque de précision
5 pouvant s'avérer gênant.

Ce problème est résolu par la présente invention, dont une forme de réalisation est représentée à la figure 3.

Sur la figure 3, on distingue la seconde buse 18 du raccord 13 de vide. Le raccord 13 est muni d'une patte 21 d'indexation, qui comporte deux
10 parties (22, 23). Une extrémité de la partie 22 est fixée solidairement au raccord 13 de vide. Une extrémité de la partie 23 comporte un orifice 26 qui s'adapte sur un élément 20 de fixation du maître cylindre sur le cylindre. En ce qui concerne les éléments précités, le dispositif représenté sur la figure 3 est similaire à celui représenté sur la figure 2.

Comme la figure 2, la figure 3 représente une vue détaillée d'un servomoteur 1 selon un plan perpendiculaire à l'axe 17 principal du servomoteur. La partie 23 de la patte 21 d'indexation est sensiblement située dans un plan perpendiculaire à l'axe 17.
15

La partie 23 comporte un orifice 26. Comme sur la figure 2, cet orifice
20 est de forme oblongue, afin de faciliter le montage de la partie 23 sur l'élément 20 de fixation. Cet élément 20 est une vis à tête hexagonale. Dans l'exemple représenté à la figure 3, le diamètre 28 des demi-cercles formant l'oblong est supérieur à la distance 29 entre deux sommets opposés de la tête hexagonale de la vis 20. Ainsi, quelle que soit la position de la tête de la vis 20, un jeu existe entre ladite tête et les bords de l'orifice 26.
25

Afin de supprimer ce jeu, qui donne une incertitude sur l'orientation de la buse 18, un élément 30 d'indexation fine est emboîté entre la tête de vis 20 et l'orifice 26. Cet élément 30 occupe sensiblement la totalité du jeu entre la tête de la vis 20 et l'orifice 26. Plus précisément, dans l'exemple
30 représenté à la figure 3, une dimension 28 de l'élément 30, dans un plan perpendiculaire à l'axe 17, est sensiblement égale à la plus petite dimension 28 de l'orifice 26 dans ledit plan.

L'élément 30 d'indexation fine comporte un orifice 31. Afin de supprimer le jeu entre la tête de vis 20 et l'orifice 26, il convient qu'au moins
35 une partie du bord de l'orifice 31 ait une forme complémentaire d'une partie de la vis 20. Dans l'exemple représenté à la figure 3, l'orifice 31 a une forme hexagonale, complémentaire de la forme de la tête de la vis 20.

Préférentiellement, l'élément 30 a la forme d'un cylindre, dont une base est située dans un plan perpendiculaire à l'axe 17. Plus préférentiellement, comme représenté à la figure 3, ladite base a une forme circulaire, de diamètre 28 égal à la plus petite dimension 28 de l'orifice 26 dans ledit plan.

Cette forme circulaire permet d'emboîter l'élément 30 entre la tête de vis 20 et l'orifice 26, quelle que soit la position angulaire de la tête hexagonale de la vis 20.

Préférentiellement, l'orifice 31 est centré par rapport à la base circulaire de l'élément 30. Ainsi, la position finale de la patte 21 d'indexation ne dépend pas de la position angulaire de la tête hexagonale de la vis 20.

Préférentiellement, l'élément 30 est réalisé dans un matériau légèrement déformable, comme un matériau plastique, afin de faciliter son emboîtement entre la tête de la vis 20 et la partie 23 de la patte 21 d'indexation.

Grâce à l'élément 30 inséré entre la tête de la vis 20 et l'orifice 26 de la patte 21 d'indexation, il n'est plus possible au raccord 13 de vide d'effectuer une rotation autour de l'axe 19 de la première buse 16. L'orientation de la seconde buse 18 est donc déterminée avec une grande précision.

REVENDICATIONS

1.- Servomoteur (1) pneumatique d'assistance de freinage, relié à une source de dépression d'un véhicule automobile, comportant :

5 - au moins une paroi (7) ,
 - un maître cylindre (2) traversant la paroi (7) et fixé à ladite paroi par au moins un élément (20) de fixation,

 - un raccord (13) de vide de forme coudée, comportant une première buse (16) tubulaire et une seconde buse (18) tubulaire,
10 la première buse, orientée sensiblement axialement par rapport à un axe (17) principal du servomoteur étant reçue dans un orifice (14) de la paroi (7),

 la seconde buse étant située à l'extérieur du servomoteur, orientée sensiblement transversalement par rapport audit axe principal du
15 servomoteur,

 - un premier élément (21) d'indexation du raccord de vide, dont une extrémité (24) est fixée au raccord de vide selon un angle (α) prédéterminé, dont une autre extrémité (25) comporte un orifice (26) qui reçoit une partie d'un élément (20) de fixation du maître cylindre à la paroi,

20 un jeu (27) existant entre ledit orifice de la paroi et ladite partie de l'élément de fixation, ledit jeu permettant une rotation du raccord de vide autour d'un axe (19) de la première buse tubulaire,

 caractérisé en ce qu'un élément (30) d'indexation fine est inséré entre ledit orifice du premier moyen d'indexation et ladite partie de l'élément de
25 fixation, ledit élément (30) d'indexation fine occupant sensiblement la totalité du jeu permettant la rotation du raccord de vide.

 2.- Servomoteur selon la revendication 1, caractérisé en ce que, dans un plan perpendiculaire à l'axe (17) du servomoteur, l'élément (30) d'indexation fine a une forme circulaire, son rayon (28) étant sensiblement
30 égal à une plus petite dimension (28), dans ledit plan, de l'orifice (26) du premier moyen d'indexation.

 3.- Servomoteur selon la revendication 1 ou la revendication 2, caractérisé en ce que l'orifice (26) du premier moyen d'indexation a une forme circulaire ou oblongue.

35 4.- Servomoteur selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'élément (30) d'indexation fine comporte un orifice (31) dont au moins une partie du bord a une forme complémentaire d'une partie

de l'élément (20) de fixation du maître cylindre.

5.- Servomoteur selon la revendication 4, caractérisé en ce que l'orifice (31) de l'élément d'indexation fine est centré par rapport à un centre d'une face dudit élément d'indexation fine.

5 6.- Servomoteur selon l'une des revendications 4 à 5, caractérisé en ce que, dans un plan perpendiculaire à l'axe du servomoteur, l'élément (20) de fixation du maître cylindre a une forme polygonale, complémentaire de la forme de l'orifice (31) de l'élément d'indexation fine.

10 7 - Servomoteur selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'élément (30) d'indexation fine est réalisé en matériau plastique.

8.- Procédé de montage d'un servomoteur selon l'une des revendications précédentes, comportant les étapes suivantes :

15 - insertion de la première buse (16) tubulaire du raccord (13) de vide dans la paroi (7) du servomoteur ;

 - adaptation de l'orifice (26) de l'extrémité du premier moyen d'indexation sur un élément (20) de fixation du maître cylindre ;

20 - après ladite adaptation, insertion d'un élément (30) d'indexation fine entre l'élément de fixation et les bords de l'orifice du premier moyen d'indexation.

1/2

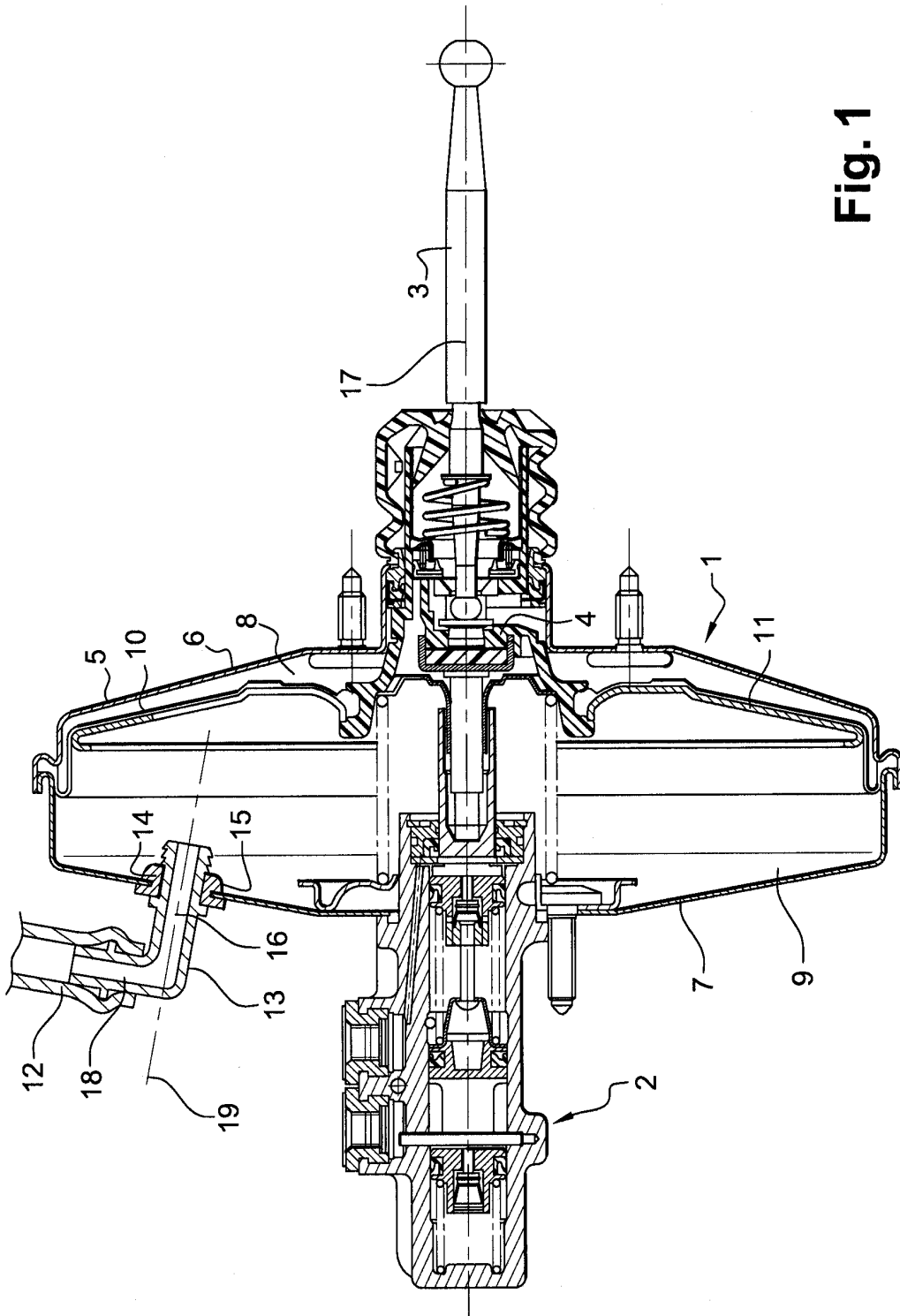


Fig. 1

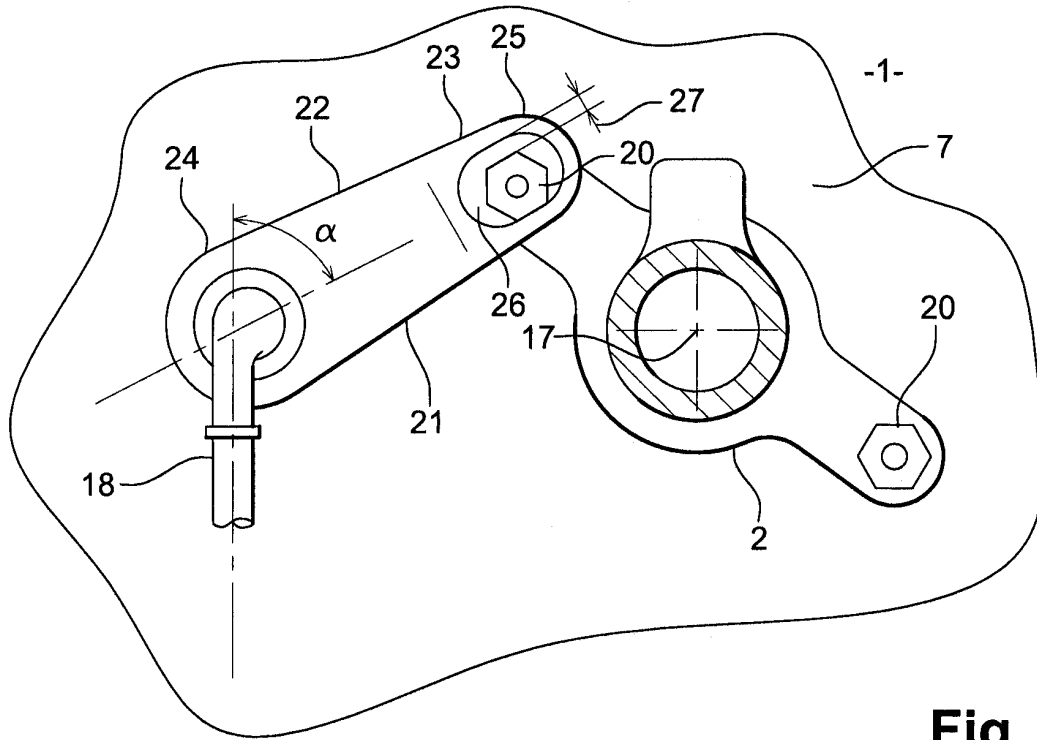


Fig. 2

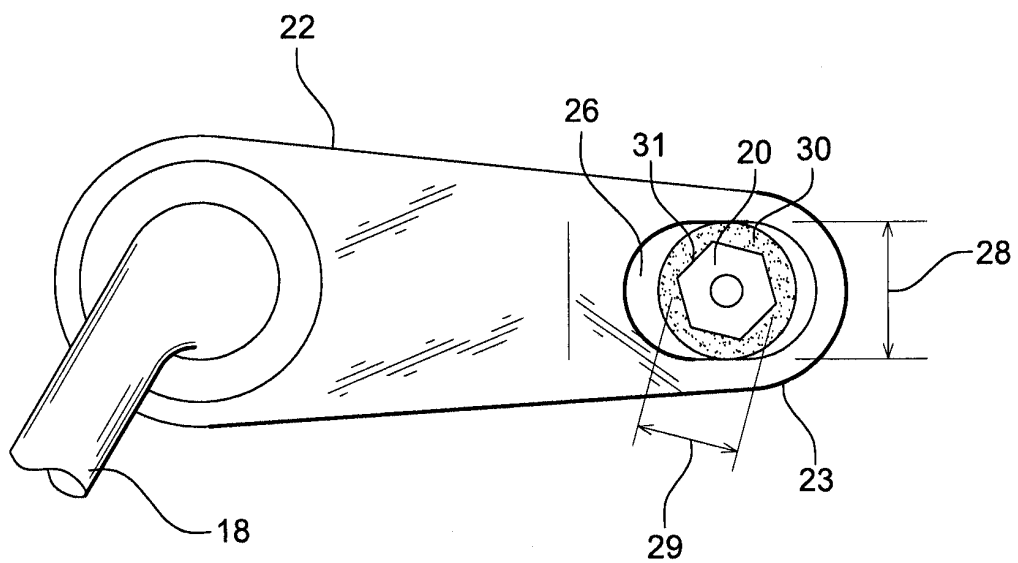


Fig. 3



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 725375
FR 0904281

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	FR 2 859 010 A1 (CONTINENTAL TEVES AG & CO OHG [DE]) 25 février 2005 (2005-02-25) * abrégé; figure 1 *	1-8	B60T13/52 B60T13/567 B60T17/04 F15B13/042
A	DE 103 51 314 A1 (CONTINENTAL TEVES AG & CO OHG [DE]) 27 mai 2004 (2004-05-27) * abrégé; figure 1 *	1-8	
A	EP 0 342 326 A2 (TEVES GMBH ALFRED [DE]) 23 novembre 1989 (1989-11-23) * figures 1-7 *	1-8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			B60T F16L
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
23 juin 2010		Dekker, Wouter	
<p>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0904281 FA 725375**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **23-06-2010**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2859010	A1	25-02-2005	DE 102004016051 A1	07-04-2005

DE 10351314	A1	27-05-2004	AUCUN	

EP 0342326	A2	23-11-1989	DE 3817207 A1	18-01-1990
			ES 2038795 T3	01-08-1993
